DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER CANTON DU PERCHE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PEZOU

Mairie − 1, rue du Perche − 41100 PEZOU
© 02.54.23.40.69 - ■ 02.54.23.62.40

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Nº 2025-10

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre SOLON, Président.

Date de convocation : 03/09/2025

<u>PRESENTS</u>: Pierre SOLON, Michelle DAGUET, Annie COTTEREAU, Jacky GAUTHIER, Nelly MAILLER, Hervé COTTEREAU, Nicole SOPENA, Jacky GAUTHIER, Philippe JOUBERT

ABSENTE EXCUSEE : Agnès FRADET a donné pouvoir de vote à Mme Annie COTTEREAU

ABSENTE: Laurence LUSSEAU

Madame DAGUET Michelle est nommée secrétaire

OBJET: APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 MARS 2025

Les membres approuvent le procès-verbal du 26 mars 2025 à l'unanimité.

Reçu à la Prétecture de Loir-et-Cher, le

0 9 OCT. 2025

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission à la Préfecture de Blois et de sa publication, le 290025

Le Président :

M. Pierre SOLON

Pour extrait certifié conforme au fedistre, Le Président : M. Pierre SOLON

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

MAIRIFalsecrétaire de Séance :

MAN COCIA

41100 PEZOU

CTION SOCIA

MAIRIE DE